

Présentation résumée

Un logiciel spécialisé

Tempolia est un logiciel de gestion de temps développé par des professionnels pour la **gestion des cabinets d'avocats et conseillers juridiques**. Il incorpore régulièrement les suggestions des utilisateurs pour plus de **souplesse** et de **facilité d'utilisation**. Il s'interface avec votre environnement : imports / exports d'Excel, de Word, envoi d'emails à partir de votre messagerie...

Il **permet** en particulier :

- une saisie rapide et sécurisée des temps passés et des frais ou débours
- l'émission de factures sur la base d'un forfait, des temps passés et des frais ou débours.

Par ailleurs, Tempolia permet la gestion de l'agenda, l'envoi de mailings sélectifs aux clients...

Ce que Tempolia vous apporte

Saisie des temps passés et des frais.

La **saisie des temps passés** peut se faire :

- directement par les collaborateurs dans la limite de leurs droits d'accès
- par importation de feuilles Excel
- depuis un navigateur web sur PC, téléphone et tablette

Les temps peuvent être saisis au choix en heures et centièmes ou en heures et minutes.

Ils sont valorisés à des **taux** qui peuvent être modulables par collaborateur, affaire ou tâche.

Le logiciel permet de définir des **droits d'accès**, par exemple dire que tel collaborateur ne voit que ses propres temps, mais ne verra pas les valeurs.

La **saisie des frais** peut se faire :

- directement par les collaborateurs (frais de déplacement...) à l'occasion de leurs feuilles de temps
- ou de façon centralisée (débours...).

Une grande **variété d'éditions** de synthèse ou de détail, exportables vers Excel analyse les **résultats** par :

- client ou dossier :
 - suivi des temps et des frais par rapport à leur refacturation,
 - comparaison factures émises / valeurs des temps et des frais
 - comparaison de plusieurs périodes civiles du cabinet...
- associé, groupe ou société : contrôle de l'activité, analyses de rentabilité...
- nature de tâche : synthèse et détail des temps par type de prestations.
-

Emission des factures.

Tempolia permet bien sûr l'émission de factures ponctuelles : provisions sur les honoraires... Mais surtout, les **factures clients peuvent être automatisées sur la base des temps passés, des débours ou des frais.**

Lors de la **préparation des factures** :

- un onglet projet de facture permet de modifier la facture proposée par Tempolia
- trois onglets rappellent les réalisations de l'affaire : temps, frais, et factures déjà émises
- les onglets temps et frais affichent toutes les lignes de temps et de frais saisies et, parmi celles-ci, sont surlignées en rose les lignes que Tempolia propose de facturer
- une grande liberté est laissée à l'utilisateur qui peut recalculer la facture en ne sélectionnant que certaines lignes, modifier le libellé ou les montants facturés...

Ainsi préparées, les factures sont ensuite stockées dans une zone intermédiaire où elles restent modifiables et renumérotables afin de laisser un temps pour la validation par l'associé responsable.

Le **modèle de facture** est librement paramétrable à partir de modèles proposés en standard (incorporation du logo, emplacement des zones...). Le détail de temps et frais facturés peut être donné dans le corps de la facture ou en annexe, dans une mise en forme paramétrable (police, sous totaux...).

Autres fonctions.

La **personnalisation des fichiers** clients, correspondants et affaires permet l'édition de listes, l'envoi de courriers ou **d'e-mails sélectifs**, par exemple à tous les clients qui relèvent d'une convention collective...

Il est possible aussi de planifier et de suivre des **alertes** ou **événements particuliers** et d'attacher des documents aux clients, dossiers ou événements.

Tempolia permet la **saisie de budgets** notamment de facturation en cas d'abonnement.

Il permet également la saisie des **règlements** (remises de chèques...) le suivi des soldes clients, ou encore l'envoi des relances. Les règlements permettent aussi de gérer la TVA collectée sur les encaissements.

L'option **Multi-sociétés** permet de gérer simultanément plusieurs structures juridiques coexistantes dans le cabinet. Chaque société a son modèle de facture et sa séquence numérique propre. Les éditions peuvent être globales ou limitées à une société.

Un logiciel régulièrement amélioré

Tempolia a fait l'objet de **six refontes complètes** depuis sa création. Entre chaque refonte, les mises à jour sur le site sont hebdomadaires et font l'objet d'une lettre trimestrielle aux utilisateurs. Les évolutions se font dans la continuité. Les données sont bien entendu conservées à chaque mise à jour ou refonte.

Le logiciel est **constamment amélioré** par l'incorporation des suggestions des confrères utilisateurs et la recherche de la **plus grande simplicité d'utilisation**. Le manuel en ligne est régulièrement mis à jour. **L'assistance téléphonique et la prise en main à distance** apportent des réponses précises et rapides aux questions des utilisateurs.

